

Montréal, le 15 juillet 2026

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8

399

DA9

Projet de réfection du mur de soutènement en amont
du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de
la ville de Montréal par Hydro-Québec

6211-01-038

Hydro-Québec

855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4N4

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

À l'attention de madame Marie-Ève Fortin, présidente, et de madame Mireille Paul, commissaire
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8

Objet : Précision concernant la collaboration entre Hydro-Québec et l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dans le dossier de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Madame la présidente,
Madame la commissaire,

Par la présente, Hydro-Québec et l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville souhaitent préciser que la collaboration entre leurs organisations est soutenue, constructive et constante. Les échanges et les rencontres entourant le projet sont nombreux et se poursuivent tant avec l'administration qu'avec les élus municipaux.

Nous comprenons que certains souhaiteraient que les décisions relatives au projet soient prises plus rapidement. Toutefois, les enjeux soulevés sont parfois complexes et requièrent une analyse rigoureuse, tant de la part d'Hydro-Québec que de celle de l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Soyez assurées que les préoccupations exprimées par le milieu sont entendues et prises en considération dans l'analyse du projet. Les orientations retenues s'inscrivent dans une recherche d'équilibre visant à concilier ces préoccupations avec les exigences techniques, environnementales, réglementaires, sociales et de sécurité propres au projet.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente.



Jessica Lagacé-Banville
Directrice
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville



François-Pierre Gaudreault
Directeur de projets
Hydro-Québec